

ANNÉE	Licence 3
SEMESTRE	Semestre 5
INTITULÉ DU MODULE	VE5 E52 Pré-Professionnalisation Recherche
RESPONSABLE	Pascale GUIBERT pascale.guibert@univ-fcomte.fr
ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE	Pascale GUIBERT et tous.tes les EC du département d'Etudes Anglophones

POINTS ECTS :

HORAIRE : CM : 6 ; TD : 6 ; Travail personnel : 6

Pré-requis et Objectifs de l'unité

Dans le cadre des enseignements de Pré-Professionnalisation, ces deux journées de conférences et d'ateliers participatifs feront découvrir le métier de chercheur.se sous toutes ses facettes aux étudiant.es de L3 anglicistes.

Compétences à acquérir

Ecoute active
Envie de découvrir
Partage
Autonomie

Détails du module et Contenu des cours

Cet élément d'enseignement (5 E52) se déroule sur deux vendredis entiers en fin de semestre 5. La présence et la participation y sont obligatoires.

Des Enseignant.es-Chercheur.es du département d'Etudes Anglophones de l'UFC ainsi que des jeunes chercheur.es présentent leur recherche en cours.

Les deux Masters (MEEF et MLLCER) sont présentés.

Des ateliers d'initiation à la recherche en différentes disciplines de l'anglistique sont proposés.

Bibliographie

- Publications des Enseignant.es-Chercheur.ses du département d'Etudes Anglophones de l'UFC
- Normes de présentation d'une bibliographie en SHS
par exemple : <présentation bibliographie> -> <https://tutos.bu.univ-rennes2.fr/c.php?g=484123&p=3311331>
ou <https://www.univ-tours.fr/bibliotheques/presenter-des-references-bibliographiques>)

Contrôle des connaissances***Rappels***

La présence aux TD (Travaux Dirigés) et la préparation du travail demandé sont obligatoires. En cas d'absence, il faut faire parvenir à votre enseignant.e un justificatif officiel (certificat médical, convocation à un examen...). L'appel est fait lors des TD et les notes du module ne sont pas prises en compte dans le calcul final s'il y a trois absences injustifiées (ABI) au cours du semestre, ce qui entraîne l'obligation pour vous de passer les examens du module en session 2 (rattrapages de juin). La présence aux CM (Cours Magistraux) est une nécessité pédagogique, même si l'appel n'est pas fait lors des CM.

En cas d'absence à un examen, un justificatif doit être envoyé à l'enseignant.e dans un délai de 48h (certificat médical, convocation à un examen). Une absence justifiée (ABJ) donne droit à une note de 0 à l'élément constitutif, ce qui permet le calcul des notes du module. Sinon, vous êtes défaillant.e (DEF) pour l'ensemble du module, ce qui bloque la compensation entre les modules à l'intérieur du semestre. Les modules non validés peuvent être repassés en session 2 (rattrapages de juin).

Contrôle continu – Session 1

- Présence obligatoire.
- Un compte-rendu personnel sera demandé portant sur les demi journées de présentation par les EC et jeunes chercheur.ses.
- Un travail spécifique à chaque atelier d'initiation à la recherche sera attendu.

Dispensés de contrôle continu (DCC) – Session 1

Les étudiant.es DCC prendront contact avec P. Guibert afin de fixer une date pour un oral d'une vingtaine de minutes.

ORAL : les modalités exactes seront communiquées aux étudiant.es DCC le moment venu, mais consistera de toute façon en un compte-rendu de lecture personnel et raisonné sur une recherche et un choix de lectures de publications académiques ainsi qu'une présentation soignée d'une petite bibliographie.

Rattrapage – Session 2

Les étudiant.es concerné.es prendront contact avec P. Guibert afin de fixer une date pour un oral d'une vingtaine de minutes.

ORAL : les modalités exactes seront communiquées aux étudiant.es DCC le moment venu, mais consistera de toute façon en un compte-rendu de lecture personnel et raisonné sur une recherche et un choix de lectures de publications académiques ainsi qu'une présentation soignée d'une petite bibliographie.